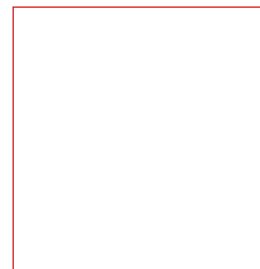


Idées pour l'action

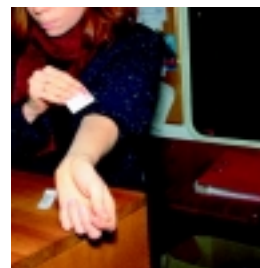
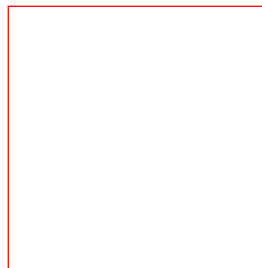
- Sensibiliser les gens au fait que les stéréotypes relatifs aux CDI ne reflètent pas la grande diversité des modèles toxicomaniaques ni leur comportement eu égard à la prise de risque.
- S'informer soi-même des risques d'infection à VIH associés à la consommation de drogues et comment les réduire.
- Encourager la discussion dans la communauté sur les moyens de réduire les risques d'infection à VIH chez les CDI.
- Plaider pour accroître les services de prévention du VIH à la disposition des CDI.
- Promouvoir le concept de programme global de prévention du VIH pour les CDI, comprenant l'accès à l'éducation SIDA, au matériel d'injection stérile, aux préservatifs, au traitement de la dépendance et aux services de santé.
- Plaider pour l'élargissement des services de traitement de la toxicomanie dans la communauté, et pour l'accès à ces services.
- Plaider pour l'offre, aux CDI, de services de santé et sociaux dans la communauté.
- Soutenir le développement de l'éducation par les pairs et les programmes de proximité à l'intention des CDI.
- Encourager la participation de *tous* les services publics concernés - par exemple santé, éducation, justice et police - à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes de prévention du VIH pour les CDI.
- Offrir un accès équitable au traitement et aux soins VIH/SIDA pour les CDI, et notamment au traitement pour les consommatrices de drogues séropositives qui sont enceintes.
- Faire participer les consommateurs de drogues à la planification et à la mise en œuvre des programmes de prévention du VIH dans leur communauté.

Pour les consommateurs de drogues injectables

- Commencer un traitement contre la dépendance ; les traitements au long cours, comme la méthadone, sont plus efficaces.
- S'il n'est pas possible d'opter pour le traitement de la dépendance, passer des drogues injectables aux drogues non injectables.
- Si poursuite de la consommation de drogues injectables, utiliser toujours du matériel d'injection stérile, et pas d'utilisation commune de matériel ni de préparations.
- En cas d'utilisation impossible de matériel d'injection stérile, nettoyer et réutiliser son propre matériel, et ne pas le prêter ni utiliser le matériel de quelqu'un d'autre.
- En cas d'utilisation commune, nettoyer le matériel d'injection entre chaque utilisation, avec de l'eau de Javel par exemple.
- N'utiliser en commun ni « cookers », conteneurs de drogues ou filtres utilisés pour l'injection, ni eau de rinçage ou de mélange.
- Éviter les rapports sexuels non protégés ; toujours utiliser un préservatif.



Consommateurs de drogues injectables et VIH/SIDA



ONUSIDA/Anne Sterck

Ça me concerne ... et toi ?

Campagne mondiale 2001 contre le SIDA



« Ça me concerne ... et toi ? » est le slogan de la seconde année d'une campagne sur deux ans destinée à focaliser l'attention sur le rôle des hommes dans l'épidémie de SIDA.

Messages clés

Il est possible de prévenir et de stopper l'épidémie de VIH – et même d'en inverser le cours - chez les consommateurs de drogues injectables (CDI), en mettant en œuvre des programmes consistant à :

- munir les CDI d'informations sur les moyens de prévenir ou de réduire le risque d'infection à VIH ;
- assurer des services de proximité aux CDI dans leur propre communauté ;
- garantir l'accès courant à du matériel d'injection stérile, dans le cadre des programmes d'offre d'aiguilles et de seringues et par le biais de la vente en pharmacie ;
- offrir un traitement contre la dépendance – par exemple : la méthadone pour les consommateurs d'héroïne ;
- promouvoir l'usage du préservatif chez les CDI et faire en sorte qu'il soit couramment disponible ;
- faire participer les CDI à la planification et à la mise en œuvre de toutes les activités de prévention du VIH ;
- promouvoir l'adoption de politiques et d'une législation de nature à :
 1. créer un environnement favorable à la mise en œuvre de programmes de prévention du VIH
 2. faire régresser le phénomène de marginalisation des CDI et de discrimination à leur égard.

Données générales

L'utilisation commune de matériel contaminé d'injection de drogues et de préparations de drogues représente un moyen radical de propagation du VIH. Couramment, de petites quantités de sang pénètrent dans l'aiguille et la seringue au moment de l'injection de la drogue. En outre, le sang peut ensuite venir souiller d'autres matériels d'injection de drogue, tels que les « cookers » (utilisés pour diluer et chauffer la drogue), les filtres et les conteneurs de drogue, ainsi que l'eau de mélange et de rinçage. Il suffit d'une quantité infime de sang infecté pour que le virus se transmette d'un consommateur de drogue à un autre ; c'est pourquoi toute forme d'utilisation commune de matériel présente un risque élevé de transmission du VIH.

La consommation de drogues injectables est un phénomène qui s'étend rapidement et qui touche plus de 135 pays. Dans le monde, il y a peut-être 2 à 3 millions de CDI infectés par le VIH. La consommation de drogues injectables alimente les épidémies observées en Europe orientale, dans l'ancienne Union Soviétique et dans certaines parties de l'Asie. La consommation de drogues injectables constitue également un facteur majeur d'épidémie de VIH en Amérique du Nord, en Europe occidentale et dans certaines parties d'Amérique Latine et du Moyen-Orient.

Dans toutes les régions, 60-90% des CDI sont des hommes – en particulier des hommes jeunes. Souvent les CDI n'ont pas 20 ans au moment de leur première injection de drogues, et nombreux sont les consommateurs qui ont moins de 25 ans. Le risque de contracter l'infection à VIH est plus élevé chez les jeunes CDI que chez leurs aînés, pour les raisons suivantes :

- ils sont moins à même d'être conscients des risques d'infection à VIH ;
- ils sont plus à même d'adopter un comportement toxicomane risqué, en particulier l'utilisation commune de matériel d'injection ;
- ils ont moins accès à l'information sur le VIH, aux aiguilles et seringues stériles, et au préservatif; et
- ils sont moins à même de consulter pour suivre un traitement contre la toxicomanie ou pour bénéficier d'autres services de santé.

Les problèmes

Propagation rapide de la consommation de drogues injectables

Les pays ne doivent pas verser dans l'autosatisfaction, car la consommation de drogues peut évoluer d'un seul coup et considérablement. Par exemple, la consommation de drogues injectables s'est propagée rapidement à travers l'Europe orientale ; en Asie du sud-est, la tendance est à l'injection d'amphétamines ; et dans de nombreuses régions d'Asie, désormais on pratique l'injection d'héroïne plutôt que de fumer de l'opium. La consommation de drogues injectables fait également son apparition au Moyen-Orient et en Afrique.

La transmission sexuelle du VIH

Les CDI risquent de contracter l'infection à VIH par le biais des rapports sexuels: lorsqu'ils

sont sous l'emprise de la drogue, ils sont moins à même de pratiquer la sexualité sans risque. En outre, l'acte sexuel en échange de drogues est fréquent dans de nombreuses communautés consommatrices de drogues. Si les CDI sont souvent capables de modifier leur comportement toxicomane pour réduire leur risque d'infection à VIH, le changement est moins évident lorsqu'il s'agit du comportement sexuel.

Les consommateurs de drogues occasionnels sont également exposés au risque

De nombreuses personnes qui s'injectent de la drogue ne le font pas régulièrement ou ne se considèrent pas comme CDI. Les consommateurs de drogues injectables occasionnels, jeunes ou novices sont particulièrement exposés au risque d'infection à VIH. Souvent il peut être difficile de les atteindre et de les convaincre de cette réalité.

La prévention du VIH et le contrôle des drogues

Souvent les communautés et les hommes politiques s'interrogent sur les effets de certaines stratégies de prévention du VIH sur la consommation de drogues illicites. Toutefois, les programmes de prévention bien gérés peuvent réduire l'incidence de la transmission du VIH et renforcer véritablement les efforts de contrôle des drogues, en ce sens qu'ils atteignent les consommateurs de drogue et les informent sur le risque de VIH et autres risques, et les mettent en contact avec les services de traitement de la toxicomanie.

La marginalisation

Parce que les CDI sont souvent marginalisés et qu'ils ont par conséquent moins accès aux services d'information, c'est au sein même de leur propre communauté qu'il convient le mieux de leur offrir des services de prévention du VIH, en ce sens que des relations de confiance s'établissent entre CDI et travailleurs de proximité. L'action de proximité peut englober l'information sur le VIH, l'offre de matériel stérile d'injection et de préservatifs, l'éducation par les pairs, les soins de santé primaires et l'aiguillage vers d'autres services, et notamment le traitement de la toxicomanie.

La criminalisation des CDI

Dans la plupart des pays, la consommation de drogues injectables se fait dans l'illégalité et la clandestinité, ce qui ajoute à la marginalisation des CDI et accroît leur risque d'emprisonnement. Dans ces conditions, il leur est plus difficile d'accéder aux services de traitement et de prévention du VIH. Il est indispensable d'examiner la législation existante ainsi que la question de la surveillance policière pour faire en sorte que les lois et les pratiques facilitent (plutôt qu'elles n'entravent) l'accès aux consommateurs de drogues, dans l'optique de la réduction de l'incidence de la transmission du VIH. Il existe des exemples de lois permettant aux programmes de prévention du VIH chez les consommateurs de drogues d'être financés par les budgets publics.